

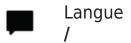


RECYCLAGE ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES ENGINS DE CHANTIER SPÉCIAUX DE CATÉGORIE 2 (BULLDOZER)



Date début prochaine session sur inscription

Nb places dispo.





sur le site de votre société pour la pratique

Référence : E3147 Formateurs : IFSB

Effectif max: 3 participants **Quand**: Suivant planning et sur

demande

Rythme : journée Langue : FR

Tarif: 350,00 € HTVA

서 ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

OBJECTIF

Être capable de conduire des engins spéciaux de catégorie 2 en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Bulldozer

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie:

Réglementation

Technologie et caractéristiques des engins Fonction des organes et des dispositifs de sécurité Prise de poste et fin de poste Règles d'utilisation et de stabilité Les risques lors de l'utilisation de l'engin Plaque de charge Etiquetages de produits dangereux et de manutention

Pratique:

Signalisation et balisage

Prise de poste Adéquation de l'engin Familiarisation au poste de conduite Conduite et manipulation Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.

En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.

La formation s'adresse aux personnes expérimentées ayant déjà suivi une formation et aux personnes titulaire d'une attestation à la conduite en sécurité dont la date arrive à expiration.

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/tratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite d'un engin de chantier spécial de la catégorie 2.

VALIDATION DE LA FORMATION

A lissue du recyclage, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation.

Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à l'évaluation pratique.

En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.

